

1789-1795 :LE Sarladais et la Révolution française

Qu'est-ce que le Sarladais sous la Révolution ? La question est d'autant plus centrale qu'on passe à un changement radical de territoire. Avant 1790, le Sarladais c'est le territoire de l'Élection et du diocèse de Sarlat qui couvre tout le Périgord au sud des deux rivières. A Partir de 1790, c'est du district de Sarlat qu'il s'agit, qui constitue un territoire bien plus réduit en taille et en rayonnement puisque la ville se trouve réduite à être au centre d'un neuvième seulement du Périgord. Derrière cela le sentiment d'une marginalisation du Sarladais qu'Escande a soulignée avant moi ;je dois ajouter qu'à cette situation le district répond par ce qui ressemble beaucoup à un repli on un irrédentisme.

Ce n'est pas faute de talents qui font qu'en 1788 l'élection de Sarlat fait plutôt bonne figure et montre que le Sarladais n'a pas manqué d'hommes de qualité, voire de prestige. D'où ce sera l'autre versant de mon propos, une étude des hommes et des femmes, soit en tant que personnalité et il n'en a pas manqué, soit en tant que catégorie sociale et je pense aux paysans ainsi que des femmes, vaincues comme ailleurs mais fermement arc-boutées sur la défense de ce qui leur paraît essentiel :le pain et l'autel.

I-LE SARLADAIS REVOLUTIONNAIRE: DES GRANDS ESPOIRS A LA MARGINALISATION (1788-1790)

A- Le Sarladais est au premier rang des événements de 1788_90 et ceci de deux manières radicalement opposées

1)le Sarladais de1788 c'est un territoire qui constitue l'autre visage du Périgord. Selon les limites des rivières, Dordogne et Vézère, il est à la fois un évêché crée au XIV^esiècle, 'une juridiction administrative et judiciaire la sénéchaussée, d'une juridiction fiscale, l'Élection qui compte environ ¼ de la population du Périgord (23200 feux des 83 600 du Périgord soit 27,5%)

2°les notables du Sarladais se sont engagés à fond dans la bataille pour la participation de la province du Périgord aux Etats généraux dans le contexte crée par la convocation de juillet 1788 et où les provinces qui

avaient perdu le rang et étaient devenues des « élections » devaient prouver leur droit ancien de participer aux états généraux. Dans cette démarche, le Sarladais a été plutôt en pointe et organisé en lien avec Bergerac une mobilisation de ses villes sous l'impulsion initiale du comte de Beaumont et de Jacques de Maleville ; production décisive de Prunis en termes historique et surtout première revendication à la mi-novembre d'un doublement du Tiers. Cette offensive a été mal payée : la méthode Necker organise la convocation sur la base des sénéchaussées primaires et donc consacre Périgueux comme capitale, la représentation de Sarlat et Bergerac étant très minoritaire. On ne dispose que de peu de cahiers de doléances mais l'on est bien renseigné sur la réunion à la sénéchaussée de Sarlat qui fut très houleuse début mars. Sur les huit députés du Périgord deux sont Sarladais: Loys et l'abbé Delfau. Maleville rata cette élection et c'est évidemment très dommage pour le Périgord.

2-Le Sarladais est au premier rang du grand mouvement des campagnes de l'hiver 1788-89

a) la question des campagnes et de leur antagonisme avec les villes s'est posée au moment de l'étape intermédiaire des états généraux, la réunion de sénéchaussée début mars 1789 où se sont durement affrontés les Sarladais (derrière Loys leur premier magistrat) et le président de l'Élection, Lescure. La grande question était celle des privilèges fiscaux de la ville de Sarlat. C'est cette méfiance des villes, alimentée par la Grande Peur, qui les pousse à constituer une confédération d'une douzaine de villes et quelques bourgs pour contrôler les campagnes et dont le leader est Maleville.

b) Peine perdue : à partir de novembre s'amorce un mouvement antiféodal qui débouche sur la prise du château de la Faurie dans la région de Salignac fin novembre. La tentative de répression conduit à l'arrestation de 3 paysans pour la libération desquels les villages du secteur de Salignac, (appuyés semble-t-il par le proche Quercy) envoient plusieurs centaines d'hommes qui négocient la libération des prisonniers le 15 janvier en échange de leur retour au calme. Calme précaire: dix jours plus tard commence aux limites du territoire de l'insurrection du 15 janvier, un grand mouvement qui se propage à partir de la Chapelle-

Aubareil d'un village à l'autre et remonte jusqu'à Périgueux. Il s'interrompt avec les Cendres, le 15 février. Mais il a atteint son objectif : désormais nul ne pourra faire payer aux paysans ni rentes féodale, ni les dîmes par ailleurs supprimées par l'Assemblée constituante. A noter que le grand mouvement des métayers contre la rève ne toucha pas le Sarladais en juillet 1791. Mais on en a des témoignages pour la fin de 1790 où il se combine avec les troubles venus de Gourdon.

B- La grande déception : la nouvelle organisation du territoire

- 1- Au moment où s'achève le mouvement des campagnes qui ne présente de violences que verbales, est publié la nouvelles organisation du territoire qui fait naître le département du Périgord puis de la Dordogne le 26 février 1791, grand département dont les limites coïncident à peu près avec celles de la province de Périgord qui n'était plus, pour reprendre l'expression de Metternich à propos de l'Italie du XIX^e qu'une « expression géographique, sorte de patchwork où s'entremêlaient divisions politiques, fiscales, administratives et judiciaires. Sur les 9 districts qui constituent le nouveau département le Sarladais en compte trois: Sarlat, Belvès et Montignac sans aucun lien entre eux. .Certes, la réforme prévoyait que, pour la Dordogne, la fonction de capitale tournerait entre les 3 villes mais une fois installée à Périgueux, la capitale n'en bougea plus tant la revendication des districts du nord était forte et la volonté de l'Assemblée de maintenir la situation faible. Tout aussi grave, la Constitution civile du Clergé enleva en juillet 1790 son évêché à Sarlat, même si au printemps 1791 ce fut le curé de Sainte-Marie de Sarlat, Pierre Pontard qui devint évêque du département.. Plus de fonctions judiciaires autres que le tribunal de district, ni fiscale. Il semble que la déception fut grande ce qui ternit beaucoup l'éclat de la fête de la Fédération de 1790 sur laquelle nous disposons d'un placet imprimé des femmes de Sarlat, on devrait dire des bourgeoises de Sarlat qui tentèrent en vain d'être associées mais j'y reviendrai.
- 2- Tel qu'il apparaît le district de Sarlat compte 7 canton, 76 paroisses et 51484 habitants selon la statistique de 1791 qui donne a la Dordogne

483 527 habitants, chiffre qui paraît surestimer la réalité notamment par rapport aux premiers recensements du XIX^e siècle.

- 3- Ce district est dirigé par un conseil de 12 membres qui se met en place en août 1790. Nous disposons des archives de ce district(Archives départementales 10L) Notons que ce district manifeste d'entrée un tempérament anticlérical (il condamne l'enseignement de la théologie qu'il aimerait voir remplacée par des études de médecine qui rendrait les curés bien plus utiles) hostile à la grande propriété (elles sont le « tombeau de la prospérité ! ») et refusant de condamner le refus des rentes malgré les prises de position de Maleville. C'est à lui que revient de gérer la crise religieuse. Maire de Sarlat depuis le printemps, l'évêque Ponte d'Albaret a tenté de prendre une position intermédiaire en proposant le serment mais avec restriction. Il est considéré comme réfractaire et doit démissionner début 1791. Pour le reste le district se caractérise par une majorité de réfractaires (61 contre 39) comme d'ailleurs Belvès tandis qu'à Montignac les 2/3 des curés ont prêté serment. Dans l'immédiat la vraie question est de gérer la nomination des nouveaux curés et leur relation avec les réfractaires résidant d'abord sur place et que Ponte d'Albaret a prôné de maintenir à l'écart comme intrus après leur élection au printemps 1791. Ce refus du serment est probablement une riposte à la nouvelle carte religieuse et une fidélité à l'évêque patriote bien dans l'esprit des curés de 1789. Soulignons que de son côté Delfau n'a pas dû être sans influence: or c'est un adversaire farouche du serment qui a d'ailleurs sévèrement rappelé à l'ordre ses paroissiens à propos des événements de l'hiver 1790. Son neveu est élu député en 1791. Ce devait être un farouche adversaire des Jacobins dont le club à Sarlat eut beaucoup de mal à se défaire du club rival des Amis de la Paix.

B-Du déclassement à l'irrégentisme 1791-93

Sur l'histoire du district de Sarlat à partir de 1791, nos sources sont parcimonieuses. En fait nous ne disposons guère que de celles du district où le nombre de rubriques est de 37 ce qui le place au dernier rang dans

une moyenne de 121 sur l'ensemble des districts. De cette histoire il faut tout de même signaler que, sauf un trou en 1791, la série du district est complète ce qui nous donne un intéressant éclairage.

1-Ces documents font apparaître un climat au moins tendu. Le district semble pourtant ignorer les mouvements qui ont secoué les campagnes de la fin décembre 1791 si l'on en croit les archives du département. Ceux-ci seraient dirigés contre les émigrés dont le nombre semble avoir considérablement grandi dans l'été 1791. Il est vrai que Varennes avait eu à Sarlat de lourdes conséquences : nous savons que, par précaution on y avait emprisonné de nombreux nobles mis dit le texte en « charte privée ». Ce n'est pas d'ailleurs le seul cas l'on peut se demander si l'on cherchait à se protéger des nobles supposés disposer de beaucoup d'armes ou au contraire les protéger d'un peuple qui croyait à la conspiration dans le cadre de la fuite du Roi. En tous cas, aux jacobins de Périgueux l'événement fut commenté de manière diverses. Les accrochages qui se poursuivaient çà et là avec les ruraux avaient pu faire le reste.

Mais il est clair que les ruraux, paysans ou notables, pardonnaient mal une émigration perçue au mieux comme la rupture de la solidarité des citoyens au pire comme une menace militaire. Les termes qu'emploient le Conseil général de Périgueux, en janvier 1792, pour les menacer dit la violence de l'attaque évoquait « une horde de sauvages venus du fond de l'Afrique dans nos climats » D'ailleurs sur leur lancée les attroupés s'en étaient pris aussi aux maires qu'on accusait de complicité. On jugera du caractère lénifiant du directoire qui demandait aux mutins « Répondez à ces défis par des égards pour leurs familles, la protection pour leurs propriétés ». C'était se situer sur une autre planète. En tout cas, le district resta muet sur cette affaire.

L'année 1792 fut marquée par des troubles, cette fois dans la ville elle-même au moment de la déclaration de guerre et les bureaux du directoire furent envahis. Un mois plus tard les troubles prenaient une ampleur telle que le directoire menaçait d'installer ses bureaux à Domme.

2- Mais surtout durant toute la période de la Législative, de l'automne 1791 à l'été 1792, les registres mettent en exergue un affrontement de plus en plus vif entre Département et ville de Sarlat d'une part, département et district de l'autre. Les causes en sont étranges. D'un côté le Département accuse le district d'avoir parmi les quatre administrateurs deux formellement inéligibles. Le fait n'était pas contestable. Périgueux demanda une réunion du Conseil de district pour remplacer les deux intrus. Sarlat estima, au contraire, qu'il fallait organiser une nouvelle élection du conseil. On ne perçoit pas bien la raison d'une telle opposition qui n'était toujours pas résolue lorsque survinrent les événements du 10 août et qui prend les caractéristiques d'un feuilleton entre les deux villes. Pour faire bonne mesure, la ville s'y mit à son tour : un conflit avait éclaté entre une habitante noble qui avait semble-t-il fait tomber une fraction des murs de la ville pour un projet immobilier. Pourquoi s'en plaignit-elle auprès du département .Celui-ci voulut rappeler à l'ordre la municipalité qui menaça de porter l'affaire devant une juridiction du département voisin en guise d'appel. Faut-il ajouter à cela des affaires frumentaires, la ville refusant d'acheter la part des grains livrée au département qui lui revenait au motif que ce stock risquait avilir les prix. Pourtant Sarlat n'avait cessé de demander de l'aide au printemps que le Département n'avait pas franchement bien accueilli. Dans ces affaires les torts sont des deux côtés pour des raisons bien sensibles qu'on ne peut aborder ici. Mais le résultat était exécrable nuisant aux deux administrations. Le 10 août trancha le conflit : quand il s'agit de désigner le lieu où se dérouleraient les élections des députés à la Convention, la majorité (future montagnarde) obtint que cette élection ne se fît plus à Périgueux qu'ils accusaient de tous les mots, mais à Sarlat.

Retenons que cette réunion semble démentir que Sarlat trop excentrée ne pouvait être capitale du département : les électeurs de toute la Dordogne (ils étaient autour de 700) y furent presque unanimement présents pour des élections qui se firent sous influence et désignèrent 8 ou 9 députés montagnards sur dix élus. Lues au début de la séance, les consignes du club des jacobins avaient été bien suivies. Sarlat élu pour sa part Taillefer (réélu) et Borie-Cambord. Je reviendrai sur le premier.

Neuf députés de la Dordogne votèrent la mort du roi dont un c'est vrai avec appel au peuple, le Nontronnais Allafort

.

4-la Convention et les affrontements.

a) La période de la Convention se divise comme on le sait en trois parties. On retiendra peu de choses de l'époque de la Convention girondine sinon la poursuite des affrontements entre Périgueux et Sarlat. Le Département n'avait plus de mots assez durs (ou plutôt en avait pléthore) pour dénoncer l'incurie de Sarlat, il suffit de lire ses registres. Mais en décembre ce fut plus grave avec la dénonciation du procureur-syndic, personnalité éminente de la Révolution en Sarladais, Gueyraud, l'accusant de concussion et d'avoir favorisé son beau-père dans l'achat d'un bien national à un prix de la moitié de la valeur réelle. Attaque curieuse contre cet homme de 1789 dont la figure domine les événements. IL se défendit en une très longue diatribe en janvier.

Mais l'homme avait aussi le sens de l'intérêt général : il soutint les accusations de l'administration de Périgueux quand celle-ci se plaignit du désordre administratif du directoire sarladais.

L'épilogue de cet affrontement se produit fin juin 1793 au moment du soulèvement de Bordeaux. Quand les Bordelais voulurent envoyer une armée contre Paris, le procureur général syndic du département voulut en même temps qu'il s'y opposait, y mettre les formes et arguer de la pénurie de grains du département qui ne serait pas en état de nourrir les troupes. Comme Bergerac, Sarlat protesta violemment contre cette clause circonstancielle déclarant « qu'il improuve le discours du procureur syndic comme celui d'un lâche qui après avoir soutenu ces mêmes principes (refus de laisser passer Bordeaux) par des réflexions prises des circonstances n'a pas osé se prononcer lui-même ». Pipaud devait être démis et arrêté quelques jours plus tard (11 juillet 1793).

b) L'An II et la Terreur

Sur la période de l'An II, nous manquent des sources essentielles comme les délibérations des sociétés populaires au demeurant en nombre limité

(5 Sarlat, Domme, St Cyprien, Salignac et Meyrals). Ce sont d'elles que sortent les comités révolutionnaires ou de surveillance. , aux ordres des représentants en mission (ici Roux-Fazillac et Lakanal) elles conduisent les politiques de répression de chasse aux suspects et de traduction devant le tribunal révolutionnaire. Elles surveillent l'application des réquisitions et épurent les administrations. Une répression qui va peu jusqu'à fournir le Tribunal révolutionnaire. En revanche la politique d'épuration peut aller très loin. La plus fameuse de leurs victimes fut Gueyraud soi-même accusé de complicité avec les « fédéralistes » et de modération, ce qui n'est pas surprenant quand nous avons vu l'homme en action. Arrêté , il se défendit avec vigueur, entraînant dans son sillage le district qui fit organiser une perquisition des papiers du comité de surveillance. La contre-attaque ne tarda pas, venue de la Société mais avec le soutien du Comité de salut public parisien, tout à fait offusqué de voir remis en cause une des colonnes vertébrales du système ! L'affaire divisa la société populaire au point que Périgueux dut envoyer un arbitre expert. Mais c'était le fameux Duroc bien connu pour ses opinions montagnardes. L'affaire n'alla pas plus loin.

L'AN II c'est aussi la levée des hommes. En 1793 la levée des 300 000 hommes qui ne provoqua pas ici, à la différence du nord du département de graves incidents. S'y ajouta à peu près au même moment la levée des volontaires pour la Vendée faite avec succès. Les réponses furent moins enthousiastes ensuite et suscitérent les rappels à l'ordre surtout d'ailleurs en l'An III

Autre sujet de conflits: la politique religieuse qui provoqua des troubles dans les villages. La vraie question est de savoir combien parmi les prêtres assermentés abdiquèrent. Les autres furent emprisonnés s'ils avaient plus de 60 ans ou étaient infirmes. Faute de partir ils pouvaient finir sur l'échafaud comme le curé de la Chapelle-Aubareil, Delpit mais aussi le curé de Sireuil, Blat

Nous sommes informé sur deux points : la question des grains où Sarlat fut accusé d'avoir un peu modifié le recensement de la population et de ses ressources (il annonça 66000 au lieu des 51000 soit 1/3 de mieux obtenant un secours 15000 qx de grains notamment de Périgueux

d'où l'émotion de la Société populaire périgourdine. Mais un nouveau recensement réalisé cette fois par Belvès rétablit l'équilibre.

Quant au sommet de la Terreur le recours à la guillotine installée place de la Clautre à Périgueux, le Tribunal révolutionnaire envoya une vingtaine d'hommes ou de femmes à l' »échafaud ou à Paris dont 2 exécutés à Périgueux notamment dans la triste affaire du curé de la Chapelle-Aubareil. Le curé de Sireuil, Blat, fut renvoyé à Paris et exécuté à la fin de l'été 1794. En revanche de l'odyssée des 13 prêtres susceptibles de déportation et envoyés à Périgueux au printemps tous en réchappèrent comme les 3 membres de l'ex tiers-état qui furent accusés de propos contre-révolutionnaire dont un fut renvoyé à Paris mais semble s'en être sorti

On pourrait multiplier les considérations sur la période de la Terreur et rappeler le poids dont pesèrent les entreprises parfois folles) des représentants en mission (réparation en 3 jours des chemins du département proclamée par Lakanal en février 1794 ou un mois plus tôt celle de Roux-Fazillac de raser en un mois tous les châteaux fort du Périgord). Mais il faut aussi souligner la volonté de secourir les pauvres, projet qui s'accommodait très bien avec la volonté de taxation des riches.

- c) Après le 9 thermidor deux faits sont à noter. D'une part, à partir de mars 1794 une poursuite très ferme de ceux qu'on appelle les « buveurs de sang » d'avant le 9 thermidor. D'un autre côté la loi du 5 ventôse qui provoqua une levée de boucliers conduite par les femmes derrière lesquelles le district voyait la main des « terroristes »

III-Les acteurs

A-Des leaders réels

1 -hommes de 1788-89 : Maleville, Ponte d'Albaret, Loys, Delfau, Prunis

- a) La place éminente du clergé

Nous avons vu combien Sarlat avait présent dans les événements de 1788. Bussières qui ne manque jamais d'hyperboles évoque « le Dauphiné du Périgord ». Parmi les hommes qui émergent alors figurent en bonne place les ecclésiastiques que l'on peut considérer comme éclairés. Ainsi de l'évêque de Sarlat, **Ponte d'Albaret**. Ce quinquagénaire est né en 1736 à Perpignan. Dès sa nomination puis sa consécration à Sarlat en 1778, il s'inscrit fortement dans le souci charitable « Ne pensez pas, écrit-il aux Sarladais qu'uniquement occupé du salut des âmes nous néglignons votre bonheur temporel ; nous connaissons vos besoins et toute l'étendue des devoirs imposés aux évêques. Nous nous y dévouerons » Cette citation est tirée de Robert Bouet qui mentionne également ses actions charitables lors des épidémies et de l'inondation qui affligèrent la ville en 1782 et 1788 et son attachement pour le collège de Sarlat et participe à la fondation de l'hôpital de Domme. Très actif dans le mouvement de 1788, il est successivement élu président du comité de Sarlat puis maire de la ville dans une municipalité où les talents ne manquent pas (Pontard ,Gueyraud etc...). Quel fut son rôle comme premier magistrat ? L'absence d'archives ne permet rien de conclure sinon de son activité dans l'affaire du 15 janvier. Réfractaire, il quitta comme nous l'avons vu la mairie de Sarlat. On sait qu'à Paris il fut en grand danger lors des journées de Septembre. Après quoi il rejoignit Sarlat où il reprit du service en tant qu'ecclésiastique puis partit pour l'Italie où il mourut en 1800.

Guillaume **Delfau** dont la carrière est plus modeste est de la même génération des quinquagénaires de la Révolution(1733). C'est un ex-jésuite qui a quitté l'ordre au moment de son interdiction. Il avait jusque là enseigné. Il est ordonné en 1763. Ecrivant des éloges sur les membres de la famille royale, il reçoit un bénéfice confortable et sans charge d'âme en Bretagne avec un revenu de 2200 livres. En 1770 il est curé de Daglan et développe alors un sacerdoce extrêmement actif, multipliant les recommandations et les actions en faveur de la moralisation de la société en rappelant chacun à son devoir à commencer par les nobles comme l'a bien montré son biographe Jean Dissart. Très actif lui aussi dans le mouvement de 1788 il est suffisamment connu pour être désigné député du clergé lors de l'assemblée homérique de mars 1789. Mais il n'est pas

révolutionnaire au sens classique du mot: c'est un conservateur, épris de la régénération du clergé, soucieux d'ordre social, il se range très vite à l'Assemblée du côté des « Noirs » auprès de l'évêque d'Arles, Dulau. Il refuse le serment et morigène ses paroissiens a propos des événements de l'hiver. Il publie aussi un compte-rendu de son action avec l'autre curé périgourdin Laporte , seul document qui nous permette d'entrevoir le contenu du cahier du clergé périgourdin. Demeuré à Paris, il est traité en 1792 comme émigré à Sarlat et surtout tombe sous le coup des mesures contre les prêtres réfractaires. D'où son emprisonnement après la loi du 10 août. On sait comment cela se termina !

D'une tout autre nature fut la carrière de **Prunis**. Né en 1742 il appartient en somme à la même génération que les deux précédents. Il s'en distingue par le caractère très brillant de sa carrière littéraire avant 1789. IL est chanceladais et baigne dans ce milieu très éclairé. Il se spécialise à la suite de Leydet dans les études historiques et parcourt les fonds d'archives avec le soutien du ministre Bertin. Moraliste lui aussi, il publie un texte sur les dangers du luxe. Ses travaux sur les troubadours ont malheureusement été perdus. En revanche il lui revient d'avoir exhumé des archives romaines le manuscrit des *Voyages en Italie* de Montaigne. En 1783 il est prieur de Saint-Cyprien où il se lancera dans le mouvement de 1788 au profit duquel il publia une *Observation sur les Etats du Périgord et pièces justificatives* dont on a déjà évoqué le rôle. Secrétaire du clergé dans l'Assemblée de 1789 puis député suppléant il est élu maire de St Cyprien et fait partie de ces très nombreux ecclésiastiques devenus premiers magistrats en 1790. A la fin de l'année commence sa carrière d'archiviste « historiographe du département et commissaire aux archives. Cette carrière bénévole (il est pensionné ecclésiastique se poursuit tout au long de la Révolution et lui vaudra d'avoir organisé le brûlement de « 30000 titres féodaux » : il s'agissait alors d'un titre de gloire !

b) Les hommes de loi

Il n'est pas utile de revenir ici sur la carrière de **Maleville**, brillant avocat que l'on retrouve à Bordeaux dans le cabinet de Dudon qui joua un rôle éminent en 1789-90 comme Président de la Chambre des Vacations du Parlement

suspendu, puis à Paris où il est membre de la maison d'Artois comme nous l'apprend un document fiscal de 1790. Disciple de Montesquieu, Maleville est libéral sur le plan politique et conservateur sur le plan social. Son libéralisme se manifeste dans le cahier de Domme où il franchit un pas important en demandant le partage du pouvoir législatif entre le roi et l'assemblée, ce qui est une manière de mettre fin à la monarchie absolue, tient des propos très critique sur une Eglise qu'il veut réorganisée et soumise à la Nation. Même conservatisme sur le pan familial. Echouant (hélas pour le Périgord et l'Assemblée) à se faire élire député en 1789, il prendra les commandes du département en 1790 à travers sa fonction de vice-président et fut nommé en 1790 à la Cour de cassation où il devait rester jusqu'à la fin de la Terreur. Notons qu'une publication sur Maleville à laquelle j'ai participé sera publiée par la Société d'Histoire de Sarlat dans quelques mois.

Loys est premier consul de Sarlat en 1789. Comme tel il s'est beaucoup battu pour la préservation des privilèges fiscaux de Sarlat qui permettaient aux bourgeois d'être exempts d'impôts sur leurs propriétés rurales, impôts dont les charges retombaient sur les ruraux. IL dut faire face, comme les Bergeracois dans les années 1780 à l'offensive du président de l'Election Lescure qui brisa le privilège. Les procès se multiplièrent. Loys retrouva Lescure et son avocat Borie (le futur conventionnel Borie-Cambord) lors de la réunion de la sénéchaussée de Sarlat. Il finit par contrôler une assemblée houleuse, les élus des campagnes soutenant les deux compères. Mais la ville perdit ensuite son procès et dut leur verser une lourde amende. Il revint à Loys de conclure les débats de l'assemblée des Etats de Périgueux. Fustigeant avec violence la féodalité, il afficha des positions très respectueuses vis-à-vis du clergé et de la noblesse. Il fit des débuts brillants comme député où le tiers- état lui confia des fonctions importantes. Son rôle fut ensuite beaucoup plus humble. Surtout des calomnies circulèrent sur son compte à propos du Jeu de Paume ou de ses prétendues relations avec les Polignac. Ce qu'il est sûr qu'il est lui aussi un patriote conservateur qui intervint dans des débats de droit. Retiré à Sarlat en 1791 il n'hésita pas à soutenir le clergé réfractaire ce qui lui valut son emprisonnement sous la convention en 1793

2°Ceux que la Révolution a fait révolutionnaires

Parmi les hommes qui émergent de la Révolution il faut citer **Sirey** encore un ecclésiastique qui réalise au XIX^e siècle une carrière remarquable dans le domaine du droit. Il a renoncé alors à toute carrière ecclésiastique. Sa carrière de juriste aurait pu s'arrêter avant que de commencer car il passa tout près de la guillotine en octobre 1794 soit après la chute de Robespierre. Ses compagnons de captivité l'abbé Lambertie, l'avocat Moulin et surtout Pierre Eléonor Pipaud des Granges n'eurent pas cette chance ! Sirey était entré dans les ordres en 1787 : c'est à l'âge de 26ans qu'il devint curé de Doissat. Très vite il adhéra aux idées révolutionnaires et entra au club des Jacobins de Sarlat. C'est pourtant dans celui de Périgueux que nous le suivons. Après avoir prêté serment il prononça un discours remarqué en faveur de celui-ci au club ce qui assura sa popularité et il en devint un pilier : c'est lui que le club envoya à l'Assemblée pour lui proposer une garde pour la défendre contre les turbulences parisiennes. Dissuadé notamment par le modéré Meynard d'accomplir sa démarche, Il resta quelques semaines et de retour à Périgueux fit l'éloge de Robespierre et des Montagnards. Il devient alors « un vrai sans-culottes » tout en restant proche de Pipaud. Il n'hésita pourtant pas à s'élever en faveur des vieux prêtres en juillet 1793 dont il souligna le sort cruel en prison. Il tenta de faire entendre ceux qui soutenaient Pipaud quand celui-ci fut arrêté (11 juillet 1793) mais on l'empêcha de parler. Arrêté en septembre par le comité révolutionnaire il fut envoyé à Limoges sa popularité comme celle de Pipaud étant redoutée à Périgueux .Il reste prisonnier dans cette ville avant d'être conduit à l'été à Paris. Il échappa aux lois de prairial (« Grande terreur) mais pas à la vindicte des leaders jacobins périgourains et de Lacoste. Sauvé semble-t-il grâce à Maleville, il rentra à Périgueux et rédigea un violent pamphlet contre la Terreur. Admis en 1795 au ministère de la Justice il ne devait plus retourner dans les ordres dont il avait abdicqué dans une déclaration modérée en 1795 et se maria. Il devait avoir trois enfants. Il mourut en 1845 deux ans après son retour en Limousin

De la même génération est **Taillefer**, le cousin de Maleville mais il prit des positions très différentes. Il se fit tôt connaître dans le cadre du district

qui l'élut en 1791 député à l'Assemblée législative alors qu'il n'avait pas trente ans. Lassaigne dans *Figures parlementaires* relève ses interventions à l'Assemblée législative toutes empreintes de vertu républicaine. Ainsi lorsqu'il défend l'armée populaire contre l'armée de métier : quel crédit apporter à ceux qui défendent la patrie pour de l'argent et quelle défense en attendre .A l'inverse c'est l'enthousiasme qui fera les victoires des guerres nouvelles « Semblables aux enfants d'Odin...vos guerriers rendront vaines les mousqueteries des Allemands et sautant sur eux éteignant sous leur sang la foudre qui devait les frapper » de même convaincu de soutenir la force des lois, il s'éleva contre la multiplication des serments et proposa que l'âge au mariage fût ramené à 18 ans pour les hommes et à 15 ans pour les femmes. Réélu à la Convention, il connut une carrière de représentant en mission dans le Lot, le Cantal et l'Aveyron qui a donné lieu à des jugements contrastés. Si ses rapports à la Convention sont saignants son action sur le terrain semble plus modérée quoiqu'il rétorque à une accusation « J'ai tout défanatisé, tout républicanisé, tout montagardisé... J'écris le jour, je prêche le soir, je délibère la nuit ». Il est l'un des premiers à s'en être pris aux muscadins. Les scènes qu'on nous en montre semblent souligner qu'il préféra à la guillotine des méthodes de Terreur plus psychologiques Il fut cependant rappelé assez tôt (fin 1793) par le Comité de Salut Public. IL intervint depuis le Lot deux fois à Sarlat et tonne contre la mauvaise réception reçue contre son envoyé dans la ville. Bussièrès raconte sur son compte quelques anecdotes succulentes. De retour à Sarlat après la Convention, il s'y maria et fit brûler à cette occasion les titres de noblesse de son épouse. Redevenu médecin à Domme il dut s'exiler durant la Restauration en Hollande et en Amérique et mourut à Domme en 1835. Soulignons que ce républicain intransigeant revendit sans un sou de bénéfice aux Chaunac un de leurs biens qu'il avait acheté comme bien national

Quant à Borie-Cambord que nous avons vu en scène lors de la réunion de la sénéchaussée de Sarlat il poursuivit sa carrière de juge en étant officier municipal de Sarlat. Il faut souligner que nous sommes très dépourvus sur son compte

B-FEMMES ET PAYSANS EN REVOLTE

Mon propos si j'avais eu la sagesse de la modérer aurait dû me conduire à développer sur la place originale des femmes et revenir sur les paysans.

1° Les femmes qui forcent le passage

Des premières il faut rappeler deux moments d'affirmation : la fête de la Fédération de 1790 où elles gémissent sur le fait d'avoir été écartées des célébrations « par nos vaillants compagnons ». Pourtant elles se refusent finalement à développer davantage leurs plaintes étant donné l'espèce de deuil qui s'est emparé de la ville de Sarlat.

Bien plus véhéments furent les femmes des villages qui s'élevèrent contre la politique religieuse de la Convention : à deux reprises, fin 1793 sous l'impulsion de Robespierre et surtout en février 1795, elle proclama la liberté religieuse. C'était au fond revenir à la Déclaration des droits de l'homme. Mais en même temps par crainte du fanatisme, c'est-à-dire des manifestations religieuses, ils interdirent toute célébration et les prêtres demeuraient proscrits à moins qu'ils ne soient discrédités par les termes mêmes de leur abdication. Mais alors que dans l'An II on ne rapporte au district que quelques manifestations, il en alla tout autrement au printemps 1794 et ce fut le fait des femmes qui dans plusieurs dizaines de villages des 3 districts sarladais à commencer par celui de Sarlat lui-même s'engagèrent dans des luttes ouvertes occupant les églises, rétablissant l'Angélus et replantant les croix détruites l'année précédente quand elles ne s'en prirent pas aux arbres de la liberté et aux élus municipaux. On envoya gendarmerie et gardes nationales mais on s'abstint à quelques cas près de sévir contre elles estimant qu'elles n'étaient pas responsables de leurs actes et s'en prenant à leurs époux. Un moment « citoyennes » les femmes étaient ainsi reléguées à leur statut d'êtres passifs et leur défense de la religion devait conduire à la méfiance que témoignèrent contre eux jusqu'au milieu du XIX^e siècle les Républicains. Après Michelet, Eugène Le Roy a obstinément témoigné de cette conviction

2° Les paysans : un modèle de révolte

Sur la question des paysans dont j'avais d'abord voulu faire le sujet central de cette conférence, on retiendra que c'est un vrai modèle de révolte paysanne qu'ils ont construit à la fin janvier 1791. J'ai évoqué le « Carnaval de la liberté » pour qualifier les scénarios qui se sont alors construits, village après village mais sans jamais former de coalition. L'attaque contre les droits féodaux fut d'une violence limitée puisqu'on ne dénombre jamais de victimes ce qui, au regard de ce qui se passe dans le reste de la France est très remarquable. Les actes symbolique de libération du village sont au nombre de trois : arrachage des girouettes des châteaux installés sur le mai, deuxième acte, planté au centre du village a la place du poteau ses rentes, brûlement des bancs d'église et enfin banquet populaire pour lequel on fait contribuer les notables. Ce mouvement d'ampleur, provoqué par l'annonce de la fin des droits féodaux (11 août 1789) mais qui excluait les droits dits « réels » pesant sur les terres, c'est-à-dire les cens ou rentes sans qu'une loi l'ait formalisé cela se déclencha au moment des versements des rentes. Le mouvement connut sa fin et un début de répression par arrachage des mais et arrestations d'un nombre limité de paysans au moment où l'on entrait en carême et où l'Assemblée discuta enfin de la loi. Celle-ci maintenait le principe d'août et obligeait à payer les arrérages au prix maximum du blé dans une année où il était monté très haut. Mais tout montre qu'elle ne fut jamais appliquée. En tous cas le Sarladais ne participa pas au mouvement des métayers qui toucha l'essentiel du département en été 1791.

Mais il ne faudrait pas réduire ces comportements comme on a pu le faire à des manifestations archaïques ou si l'on préfère « pré-politiques ». Analphabètes peut-être, pratiquant mieux leur langue que le français, force est de constater que les ruraux construisirent leur victoire et leur libération des lourdes charges de l'Ancien Régime

CONCLUSION

Au total il y a une vraie opposition entre le caractère presque erratique d'un mouvement révolutionnaire sarladais dissocié du reste du département et le caractère brillant ou original de ses acteurs et de certaines de ses manifestations notamment au début de la Révolution.

Tout se passe comme si les élites sarladaises s'étaient détournées d'un mouvement qui avait singulièrement dégradé leurs positions géopolitiques en enlevant à la capitale d'Ancien Régime, même modeste, l'essentiel de ses attributions. Les brillantes-voire très brillantes exceptions sont le fait d'hommes qui ont exercé leurs talents à un autre niveau quitte lors de leur retour à leur mère patrie à retourner à une espèce d'anonymat. Si le modèle de la Révolution est romain alors on peut dire qu'il y eut beaucoup de Cincinnatus en Sarladais.

Pour passer du Sarladais à la Dordogne

Guy MANDON, *1789 en Périgord, Révolution et chemins de la liberté*, Ed Sud Ouest, 2012

Idem, *La Révolution française en Dordogne, 1789-1794 le cas Pipaud des Granges*, Les livres de l'ilot, 2021